



Fédération
des comités de parents
du Québec

L'obtention d'une première formation qualifiante chez les jeunes de moins de 20 ans

Avis de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

**Présenté au Comité du rapport de 2012 sur l'état et les besoins de
l'éducation du Conseil supérieur de l'éducation**

Janvier 2012

L'obtention d'une première formation qualifiante chez les jeunes de moins de 20 ans

Le Comité du rapport sur l'état et les besoins de l'éducation du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) a reçu le mandat de préparer le rapport 2012 sur le thème suivant : *L'obtention d'une première formation qualifiante chez les jeunes de moins de 20 ans.*

À la suite de l'invitation du CSE, nous avons pris connaissance avec intérêt du document de consultation soumis à notre attention. D'entrée de jeu, nous souhaitons faire part de notre inconfort quant à certaines questions contenues dans le document de consultation qui, à notre sens, relèvent davantage de la perception.

C'est notamment ce qui explique notre choix de répondre à la consultation en présentant cinq grands principes qui nous semblent incontournables pour favoriser davantage l'atteinte d'une première formation qualifiante chez les moins de 20 ans : 1) l'équilibre entre formation de base et diversification des parcours ; 2) la valorisation de certains parcours ; 3) la connaissance de soi des jeunes et le rôle des parents; 4) une véritable synergie entre l'école et la famille ; 5) une véritable synergie entre tous les acteurs concernés par la réussite et la persévérance scolaires.

Avant d'aller plus loin, nous souhaitons insister sur l'importance de miser sur les différents plans d'action ministériels et les plans de réussite développés au sein des écoles pour poursuivre les efforts faits pour favoriser la persévérance scolaire, toujours en se basant sur ce que la recherche nous apprend quant aux pratiques gagnantes à mettre en place.

1. L'équilibre entre formation de base et diversification des parcours

1.1 Une formation de base permettant de faire de nos jeunes des citoyens autonomes et responsables

Les parents attendent d'abord et avant tout, quel que soit le parcours emprunté par leur enfant, que l'école lui offre une formation de base adéquate lui permettant de devenir un citoyen autonome et responsable. Cette formation doit l'outiller pour faire face aux exigences du monde d'aujourd'hui autant qu'à celles du monde de demain, notamment en lui permettant de développer sa capacité d'adaptation, sa polyvalence et son esprit entrepreneurial.

À l'heure où une attention particulière est portée à l'adéquation entre l'éducation et le marché du travail, il apparaît primordial pour les parents que cette formation de base

contribue à faire de leur enfant des personnes capables de s'adapter non seulement aux réalités actuelles de ce marché, mais également à sa constante évolution.

En ce sens, pour répondre à la question 5.3.4 posée par le CSE, les parents ne peuvent voir que d'un bon œil l'idée de créer une filière de formation qui conduirait à l'obtention d'un double diplôme DES-DEP. Ce parcours assurerait aux jeunes la formation de base souhaitée ainsi qu'une qualification appropriée tout en leur permettant éventuellement de poursuivre des études s'ils le désirent.

1.2 Une variété de parcours en réponse aux besoins diversifiés des jeunes

Il est également important pour les parents que le système éducatif québécois offre une variété de parcours possibles permettant de répondre aux besoins diversifiés des jeunes. En ce sens, en plus de l'ajout d'une filière de formation menant à l'obtention d'un double diplôme DES-DEP, les parents croient que les parcours de formation qualifiante tels que le certificat de formation à un métier semi-spécialisé, le certificat de formation préparatoire au travail et la formation offerte au sein des Centres de formation en entreprise et récupération ont leur place puisqu'ils permettent de répondre aux besoins de certains élèves (question 5.1.1).

De même, les voies de formation offertes en entreprise, comme les régimes d'apprentissage et de qualification de la Commission des partenaires du marché du travail et de la Commission de la construction du Québec, ont aussi leur raison d'être.

En accord avec ce qui a été énoncé précédemment, ce qui importe pour les parents, c'est que leur enfant puisse bénéficier d'une formation générale de base lui assurant d'avoir en main le plus d'outils possible pour s'intégrer de manière harmonieuse au marché du travail, de pouvoir s'adapter à ce marché en mouvance et de s'y épanouir.

Ainsi, dans le cas des voies de formation offertes en entreprise, l'acquisition concomitante d'une formation générale (question 5.4.2) semble être une voie à privilégier, dans la mesure où le secteur de la main-d'œuvre est conscient de l'importance de participer non seulement à la formation de travailleurs, mais aussi à la formation de citoyens autonomes et responsables (question 5.4.4).

L'un des défis à relever pour favoriser davantage l'obtention d'une première qualification chez les jeunes de moins de 20 ans est donc d'assurer l'équilibre entre une offre variée de programmes et de parcours et une formation de base adéquate.

2. La valorisation des différents parcours de formation qualifiante

L'atteinte de cet objectif comporte aussi pour les parents un autre défi tout aussi important, celui de la valorisation de certaines des voies de formation, notamment celles de la formation professionnelle et de la formation axée sur l'emploi afin d'éviter que celles-ci ne soient vues comme des voies de relégation scolaire et sociale.

Malgré les efforts faits, les métiers exercés à la suite d'une formation professionnelle, d'une formation qualifiante ou d'une formation offerte en entreprise sont encore aujourd'hui bien peu valorisés, même si on sait pertinemment que ces métiers sont non

seulement indispensables au bon fonctionnement de notre société, mais aussi au bien-être de la population.

Il faut poursuivre ces efforts de valorisation, d'une part pour que les jeunes soient réellement libres de faire le choix qui leur convient et qui les motivera à persévérer et, d'autre part, pour qu'ils sentent que le rôle qu'ils auront à jouer au sein de la société est reconnu et qu'ils seront considérés comme des citoyens à part entière.

Il s'agit là d'une responsabilité qui incombe à tous, autant aux parents, aux acteurs du monde scolaire et du monde du marché du travail (question 5.4.4) qu'aux acteurs qui œuvrent au sein des organismes communautaires.

3. La connaissance de soi des jeunes et le rôle des parents

L'objectif étant de faire en sorte que plus de jeunes obtiennent une qualification avant l'âge de 20 ans, il est tout à fait pertinent de s'attarder aux programmes et aux parcours de formation offerts afin de s'assurer s'ils répondent réellement aux besoins des jeunes. Mais d'autres questions doivent aussi se poser en amont.

Face à la multitude des formations et des parcours possibles, les jeunes sont-ils en mesure de faire le choix qui leur convient ? Bénéficient-ils de tout le soutien et de toutes les ressources nécessaires pour les aider à mieux se connaître et faire ainsi le bon choix ?

Tel que présenté par l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec¹, les jeunes doivent faire un choix parmi plus de 4000 formations scolaires, plus de 1300 métiers, de la formation professionnelle, technique, universitaire, continue, spécialisée, semi-spécialisée, des diplômes d'études professionnels, des diplômes d'études collégiales, des attestations de formation professionnelle, des attestations d'études collégiales, des certificats, etc.

À titre d'exemple, une étude menée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en 2007² a révélé qu'un des plus grands obstacles, selon les jeunes, pour s'inscrire à la formation professionnelle est leur indécision quant à leur orientation professionnelle et l'une des principales raisons d'abandon des études au secteur professionnel est le fait que le jeune s'aperçoit que le métier choisi ne correspond pas à ce qu'il voulait faire.

Avant d'être en mesure de choisir le parcours de formation qui lui convient et qui, par conséquent, donnera du sens à sa démarche scolaire et le motivera à poursuivre jusqu'à l'obtention d'une qualification, un jeune doit d'abord et avant bien se connaître.

Il pourra ainsi choisir le métier ou la profession qui respecte : 1) ses traits de personnalité (ses qualités, ses attitudes, son caractère); 2) ses intérêts; 3) ses aptitudes

¹ Informations tirées du site Internet *Espace virtuel pour les parents*, développé par l'OCCOQ.

² Gouvernement du Québec (2007). *Des jeunes en chemin vers la formation professionnelle : parcours et motivations*. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 47 pages.

ou habiletés; 4) ses valeurs.

Les parents jouent un rôle de premier plan lorsqu'ils aident leur enfant à mieux se connaître et qu'ils explorent avec lui les différents choix scolaires et professionnels qui s'offrent à lui et qui correspondent à ses aptitudes, ses intérêts et ses valeurs³.

En effet, les parents occupent une place importante dans les choix professionnels de leurs enfants, et il s'agit là d'une vision partagée à la fois par les parents et les enfants. Dans le cadre d'un sondage mené par Réseau réussite Montréal en 2010⁴, 79% des parents interrogés ont dit que leur enfant prenait conseil auprès d'eux en ce qui concerne son choix de carrière et 53% des élèves interrogés ont effectivement dit discuter de cette question surtout avec leurs parents.

Pour être en mesure de jouer leur rôle, les parents doivent avoir en main les outils nécessaires. Ils doivent entre autres détenir de l'information pertinente sur les parcours de formation et sur le marché du travail, ce qui nécessite la présence de liens significatifs avec l'école et la communauté.

4. Une véritable synergie entre l'école et la famille...

Accompagner son enfant pour qu'il se connaisse mieux et qu'il soit en mesure de faire les choix qui lui conviennent n'est qu'une des nombreuses facettes possibles de la participation des parents.

L'influence positive de la participation parentale, notamment sur la réussite scolaire et la persévérance dans les études, a en effet été largement confirmée. On sait également que les bénéfices qu'apporte cette participation varient en fonction des différentes formes qu'elle peut prendre.⁵

Bien que des efforts soient faits pour favoriser cette participation, la synergie souhaitée entre l'école et la famille, celle qui permettrait de passer de la participation des parents au sein de l'école à leur réel engagement reste toujours à développer.⁶ Comment permettre aux parents d'être véritablement présents? Comment assurer une participation active et valorisante des parents à l'école?

³ Partenaires de la réussite éducative des jeunes dans les Laurentides (2007). *Mon enfant, son avenir*. Guide d'accompagnement pour soutenir votre enfant dans sa démarche de choix de carrière, 30 pages.

⁴ Réseau réussite Montréal (2010). *Rapport d'enquête sur les perceptions quant à la formation professionnelle au secondaire*, 32 pages.

⁵ Parmi les connaissances acquises à ce sujet, notons ces deux références : Fan, X., & Chen, M. (2001). *Parental Involvement and Students' Academic Achievement: A Meta-Analysis*. *Educational Psychology Review*, 13, 1, 1-22.

Jeynes, W.H. (2005). *A Meta-Analysis of the Relation of Parental Involvement to Urban Elementary School Student Academic Achievement*. *Urban Education*, 40(3), 237-269.

⁶ Pushor, D. (2007). *Participation des parents : créer un monde partagé*. Colloque ontarien sur la recherche en éducation, Toronto, Ontario.

5. ...et entre les différents acteurs concernés par la réussite et la persévérance scolaires

Comme énoncé dans le document de consultation à la section 5.5, une multitude d'initiatives sont mises sur pied pour soutenir la réussite et la persévérance scolaires des jeunes et faire en sorte qu'ils trouvent leur place sur le marché du travail. Plusieurs de ces projets sont mis en œuvre par des organismes du milieu communautaire et en ce sens, leur rôle pour favoriser le retour en formation des 15-19 ans est tout à fait pertinent (question 5.5.2).

D'autant plus que certaines des initiatives mises en œuvre semblent avoir porté des fruits. À titre d'exemple, on peut mentionner la mesure IDEO 16-17⁷ ou encore le *Programme d'aide pour favoriser le retour en formation des 16-24 ans*⁸.

Cependant, des chevauchements sont souvent perçus entre les moyens privilégiés par ces différents projets comme l'ont par exemple souligné Bourdon et ses collaborateurs dans leur rapport d'évaluation du *Programme d'aide pour favoriser le retour en formation des 16-24 ans*⁹.

Ceci met en lumière l'importance d'un meilleur arrimage entre les actions menées dans le milieu communautaire pour favoriser la persévérance et l'obtention d'une première qualification chez les jeunes. Ainsi, il apparaît pertinent de miser sur les organismes communautaires pour favoriser le retour en formation des jeunes et pour leur offrir d'autres voies d'apprentissage (questions 5.5.2 et 5.5.3), mais il nous apparaît important de s'assurer de la complémentarité des actions entreprises.

Pour en arriver à un meilleur arrimage et une plus grande complémentarité des actions dans les milieux, une concertation efficace entre les différents ministères concernés est également nécessaire ; une meilleure concertation entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, mais aussi entre le MELS et le ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Malgré la signature de l'Entente de complémentarité conclue en 2003 entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation on constate que des efforts supplémentaires doivent être faits pour en arriver à une meilleure complémentarité des services offerts aux jeunes qui ont des besoins particuliers¹⁰, car ne sont-ils pas

⁷ Yergeau, E., Bourdon, S., Bélisle, R. et Thériault, V. (2009). *Mise en œuvre, atteinte des objectifs et premiers effets de la mesure d'accompagnement IDEO 16-17*. Rapport d'évaluation présenté au Secrétariat à la jeunesse. Sherbrooke : Équipe de recherche sur les transitions et l'apprentissage.

⁸ Bourdon, S., Bélisle, R., Yergeau, É., Gosselin, M., Garon, S. et Thériault, V. (2011). *Évaluation réaliste du Programme d'aide pour favoriser le retour en formation des 16-24 ans*. Rapport final de l'évaluation remis au Fonds de recherche sur la société et la culture (FQRSC). Sherbrooke : Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage, Université De Sherbrooke.

⁹ Ibid.

¹⁰ Tétrault, S., Beaupré, P., Carrière, M., Freeman, A. et Gascon, H. (2010). L'évaluation de l'implantation et des effets de l'Entente de complémentarité entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation. Rapport de recherche remis au Fonds de recherche sur la société et la culture (FQRSC). Québec : CIRRS, Université Laval.

justement ceux auxquels il faut porter une attention spéciale si on désire atteindre l'objectif de qualifier un plus grand nombre de jeunes avant l'âge de 20 ans ?

Bref, les différents acteurs qui œuvrent auprès des jeunes pour les accompagner vers la réussite, encore aujourd'hui, travaillent en vases clos, car faire autrement demande du temps. La collaboration, le partage, bien se connaître pour créer des liens et mettre en lumière les points de convergence permettant de travailler ensemble plus efficacement, tout cela demande du temps. Un meilleur arrimage et une plus grande complémentarité des actions permettraient sans doute de donner plus de place à l'établissement de pratiques efficaces de collaboration¹¹.

6. Pour conclure

En somme, pour permettre à un plus grand nombre d'élèves d'obtenir une première qualification avant l'âge de 20 ans, la FCPQ est d'avis que les aspects suivants doivent être pris en compte :

- Que l'école réponde aux besoins diversifiés des jeunes en leur offrant différents parcours, mais toujours en s'assurant qu'ils bénéficient d'une formation de base adéquate leur permettant de faire face aux défis de l'avenir ;
- Que toutes les options offertes aux jeunes soient valorisées puisqu'elles mènent à l'exercice de métiers essentiels au bon fonctionnement de notre société ;
- Que face à la multitude des choix possibles, les jeunes soient bien outillés afin de faire le meilleur choix en fonction de leurs traits de personnalité, de leurs intérêts, de leurs aptitudes et habiletés et de leurs valeurs ;
- Que parmi les facteurs reconnus comme influençant positivement la réussite et la persévérance scolaires des jeunes, l'établissement d'un véritable partenariat entre l'école et les parents soit au cœur des préoccupations ;
- Qu'un meilleur arrimage des différentes initiatives soit aussi au cœur des préoccupations des acteurs du monde scolaire, du monde du marché du travail, du monde communautaire et aussi des différents ministères concernés.

¹¹ Beaumont, C., Lavoie, J., & Couture, C. (2010). *Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation*. Document produit par le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire, Université Laval. 92 pages.